

Comité technique
Réunion extraordinaire du 25 mars 2020 à 10h
Téléconférence
Compte rendu

Liste des membres :

Représentants titulaires de l'administration				Représentants du personnel titulaires				
Mme	LECOURTOIS	Caroline	présente	M.	LOCICERO	Eric	absent	SUD Culture Solidaires
Mme	KOWALSKI	Amandine	présente	M.	MAZZOCCHI	Guglielmo	absent	SUD Culture Solidaires
				Mme	FABIJANEC	Aurélie	présente	SUD Culture Solidaires
				M.	MORALES	Juan-Luis	présent	SUD Culture Solidaires
				Mme	LAGUIA	Virginia	présente	SUD Culture Solidaires

Représentants du personnel suppléants				
M.	COUTAUDIER	Laurent	absent	SUD Culture Solidaires
M.	FAYOLLE DE MANS	Marc	absent	SUD Culture Solidaires
M.	ASLAN	Carlo	présent	SUD Culture Solidaires
M.	GRIBÉ	Gérald	présent	SUD Culture Solidaires
M.	BERGNA	Jacques	présent	SUD Culture Solidaires

Liste des invités :

- Christian BROSSARD, secrétaire général
- Barmak LAHIJI, responsable du service informatique

Ordre du jour :

1. COVID 19 : organisation de l'ENSA Paris-La Villette et modalités du dialogue social pendant la crise sanitaire (pour information)

Début de la réunion : 10h05

La réunion se déroule en téléconférence via l'outil Skype entreprise.

Le quorum est atteint avec 6 représentants du personnel présents (3 titulaires et 3 suppléants).

La secrétaire de séance est Virginia LAGUIA

A l'issue de la conférence téléphonique ministérielle avec les organisations syndicales du 20/03/2020 portant sur les sujets d'organisation des services du ministère, de gestion des ressources humaines et de dialogue social pendant la crise sanitaire, la secrétaire générale, Marie Villette, a rappelé l'importance de maintenir un dialogue régulier avec les représentants du personnel dans chaque structure.

Caroline LECOURTOIS ouvre la séance. Elle explique que la téléconférence a pour objet d'échanger avec les représentants du personnel sur l'organisation des services et les mesures de sécurité adoptées depuis la fermeture de l'école, sur les questions RH et sur l'organisation du travail à distance (agents et étudiants).

1. Organisation des services administratifs pendant la crise sanitaire

Gérald GRIBÉ souhaite connaître les différentes mesures mises en place à l'ENSA Paris-La Villette pour garantir la sécurité et la santé des agents qui continuent à exercer leurs missions sur site (situation des agents d'accueil et de surveillance et du gardien de l'école).

Caroline LECOURTOIS précise tout d'abord que les agents concernés ont été informés des mesures prises dans ce cadre.

Elle a personnellement envoyé un courriel le 13/03/2020 à l'ensemble des agents administratifs pour les informer de la fermeture de l'établissement à compter du 16 mars et des mesures mises en place à cette date. Ces mesures ont été prises conformément au Plan de Continuité d'Activité (CPA) de l'établissement.

Dès le vendredi 14 mars au soir, les agents administratifs identifiés comme n'exerçant pas des missions essentielles qui nécessitent une présence sur site ont été placés en télétravail à compter du lundi 16 mars. Le service informatique a mis à disposition des ordinateurs portables pour les agents qui ne disposent pas d'un ordinateur à domicile.

Le lundi 16 mars, l'école a accueilli uniquement deux agents de l'équipe de direction, trois agents du service des ressources humaines, un agent à l'agence comptable, un agent d'accueil et un agent en charge du gardiennage.

Le mardi 17 mars, seuls les agents d'accueil et de surveillance ont été autorisés à continuer leur activité sur le site (4 sur 5). Pour l'accueil de jour, une rotation a été mise en place. Il y avait donc un agent d'accueil au lieu de deux habituellement.

Quelques agents administratifs se sont vus délivrer un justificatif de déplacement professionnel pour les tâches urgentes que ne peuvent être effectuées à distance (ex : paie, surveillance, comptabilité).

Depuis le 25 mars, les agents d'accueil de jour (deux agents) restent à leur domicile. Il s'agit d'une décision prise en concertation avec Philippe BOURDIER, responsable du service de la logistique et des bâtiments, et en accord avec Hammar DJENHIA, gardien de l'école.

En cas de difficultés, on demandera à un agent d'accueil de revenir à l'école.

Virginia LAGUIA s'inquiète toutefois car les agents sont isolés. Un accident peut survenir. Quels dispositifs sont mis en œuvre par l'école pour prévenir ce risque ?

Caroline LECOURTOIS répond que les agents de surveillance de nuit et Hammar DJENHIA disposent du numéro de portable personnel de la directrice, du secrétaire général et également de leurs collègues. Les agents en activité, ont l'habitude de cette situation puisqu'ils opèrent également seuls lors de la coupure estivale de l'établissement. Ils connaissent donc parfaitement les précautions à prendre et sont équipés des systèmes d'appel nécessaires. La directrice est en contact journalier avec Hammar.

En cas de problème, deux agents habitent à proximité de l'école. Ces agents ont un justificatif de déplacement professionnel signé par la directrice pour se rendre sur le site en cas de problème.

Gérald GRIBÉ prend note de la procédure établie et connue des agents présents sur le site. Le seul risque réside dans le fait que, compte tenu des mesures de confinement, les agents présents sont dans une situation de travail isolé.

Caroline LECOURTOIS ajoute que le contact est maintenu quasi-quotidiennement avec les agents présents sur site. Elle contacte régulièrement les agents par téléphone, de même que Philippe BOURDIER.

Enfin, si un agent administratif a besoin de se rendre, à titre exceptionnel, à l'école afin d'effectuer des tâches ne pouvant pas être réalisées à distance (ex : la paie, l'enregistrement du courrier postal), il connaît la procédure à suivre pour accéder aux locaux. Il appelle Hammar DJENHIA pour que ce dernier lui donne accès à l'école.

2. Masques et gants

Jacques BERGNA demande si des protections sont fournies aux agents présents sur le site.

Il explique que l'atelier maquette dispose de quelques masques FFP2. Il propose de les mettre à disposition des agents. Il y a toutefois un problème : l'accueil ne dispose pas des clés de l'atelier maquette.

Caroline LECOURTOIS remercie Jacques BERGNA pour cette proposition. Toutefois, elle rappelle que lors du CHSCT extraordinaire du 6 mars dernier, Vincent TIFFOCHE, inspecteur santé et sécurité au travail, avait expliqué que les masques sont inefficaces pour les personnes non contaminées par le COVID-19. Par ailleurs, la directrice a commandé des masques dès le mardi 3 mars à la pharmacie de Flandre. Après une semaine, la pharmacie a rappelé la directrice pour l'informer que les masques étaient réquisitionnés par l'Etat. Les pharmacies n'ont pas le droit de les vendre aux particuliers qui en font la demande. Les agents présents à l'école ne sont pas en présence de collègues, donc le risque est très limité.

Jacques BERGNA propose plutôt les masques et les gants en latex de l'atelier pour les trajets domicile/trajet.

Caroline LECOURTOIS accepte.

Jacques BERGNA informe l'administration qu'il va prendre contact avec Hammar DJENHIA pour que ce dernier récupère les quelques masques et gants stockés à l'atelier maquette afin de les mettre à disposition des agents présents sur le site à l'accueil.

Caroline LECOURTOIS conclut sur ce point en rappelant que les agents présents sur site sont en sécurité. Des procédures ont été mises en œuvre. Elles sont connues des agents. L'ENSA Paris-La Villette a réussi pour le moment à maintenir l'activité de l'établissement. Elle est certes réduite mais cela fonctionne plutôt bien par rapport à d'autres administrations.

3. Questions RH

Caroline LECOURTOIS informe les représentants du personnel que les salaires du mois de mars (Titre 3) seront bien versés. Le service des ressources humaines s'est organisé, de même que l'agence comptable, pour faire le nécessaire et garantir le versement des salaires dans les temps. Aucun licenciement n'est prévu.

Pour les personnels administratifs, la plupart est en télétravail et continue donc d'assurer leurs missions à distance. Les agents affectés à l'atelier maquettes, l'atelier numérique, au pôle image, à la maintenance, bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence (ASA) car ils ne peuvent pas effectuer leurs missions à distance. Leur salaire est également maintenu.

Jacques BERGNA sollicite des précisions pour la rémunération des moniteurs. Il demande que les moniteurs ne soient pas privés de rémunération compte tenu de la fermeture de l'école.

Amandine KOWALSKI répond que les heures de monitorat réalisées en février seront bien payées en mars. Les moniteurs sont recrutés sur lettre d'engagement. Par conséquent, ils sont payés sur service fait et donc le mois suivant en fonction de la réalisation des heures.

Pour les heures du mois de mars, le service des ressources humaines attend une réponse ministérielle.

Caroline LECOURTOIS ajoute que le problème se pose uniquement pour les moniteurs et les intervenants qui n'ont pas encore signés leur lettre d'engagement.

Les lettres d'engagement et les contrats en cours ne posent pas de problème. Les agents seront payés.

Les représentants du personnel demandent que ces lettres d'engagement soient signées car ils mettraient en difficulté ces dites personnes et que la direction étudie et consulte le ministère pour les lettres d'engagement des étudiants et des enseignants du deuxième semestre.

4. Travail et enseignements à distance

Caroline LECOURTOIS remercie Barmak LAHIJI pour sa présence à la téléconférence et lui laisse la parole pour un état des lieux des connexions à distance.

Barmak LAHIJI explique que 98% des personnels administratifs disposent aujourd'hui d'une connexion à distance et accèdent à leurs dossiers sur le réseau de l'école (Commun). Le service

informatique a envoyé un courriel à l'ensemble des agents administratifs le 24/03 afin de recenser les difficultés rencontrées par les agents et d'y apporter une solution rapide.

Pour le moment, il n'a pas constaté de problème de sécurité des données. Une vérification quotidienne est effectuée par son équipe à distance.

Caroline LECOURTOIS ajoute qu'elle est en contact permanent avec la commission des formations et de la vie étudiante (CFVE), la commission de la recherche (CR) et le conseil pédagogique et scientifique (CPS). Un point est prévu avec les coordinateurs de discipline en fin de semaine, et notamment pour identifier plus particulièrement les étudiants qui n'ont pas accès à internet.

Les premiers retours de la communauté enseignante montrent que cette situation engendre une charge de travail supplémentaire.

Virginia LAGUIA confirme que les enseignants ont plus de travail et cela demande plus d'énergie. Elle alerte sur le fait que tous les enseignants n'arrivent pas à se connecter et à assurer leurs cours à distance. Cela ne fonctionne pas pour tout le monde. Beaucoup n'ont pas une connexion internet ou le matériel nécessaire pour le faire. Il faut donc être prudent.

Les réseaux sont surchargés et les connexions sont difficiles. Les différents logiciels sont complexes à mettre en place !

Par ailleurs, elle souligne un point faible de l'enseignement à distance, à savoir la perte de la dimension humaine.

Caroline LECOURTOIS ajoute recevoir régulièrement des courriels d'enseignants et d'étudiants pour signaler des difficultés de connexion et d'organisation. Les étudiants se plaignent notamment sur le fait que certains enseignants demandent des productions hors cadre de ce que l'enseignant demande habituellement. Il n'en demeure pas moins que tous les enseignants sont en télétravail et propose des cours à distance et des réunions en ligne. Les retours sont très positifs et chacun bricole comme il peut pour préserver la continuité pédagogique.

5. Santé des agents et des étudiants

Gérald GRIBÉ demande si l'école a des nouvelles régulières de la santé des personnels enseignant, administratif et des étudiants.

Caroline LECOURTOIS répond qu'elle est informée des cas de suspicion de contamination au COVID-19. A ce jour, quelques agents administratifs et enseignants présentent des symptômes qui correspondent à une infection au Coronavirus. Il n'y a pas de dépistage systématique donc les cas ne sont généralement pas confirmés. Les agents concernés sont chez eux et bénéficient d'un suivi médical à distance.

Par ailleurs, quelques étudiants sont également atteints mais elle avoue ne pas avoir plus de précisions.

Les étudiants à l'étranger ont été rapatriés en France. Ils suivent désormais les enseignements à distance comme leurs camarades. Le dernier rapatriement a eu lieu le 24/03 (retour du Sénégal).

Virginia LAGUIA demande si l'école a prévu une assistance de prévention pendant et après la crise sanitaire.

Caroline LECOURTOIS répond que les visites médicales auprès de la médecine de prévention sont maintenues en partie. Il s'agit uniquement des visites considérées comme étant prioritaires par le médecin de prévention.

Pour les étudiants, Patricia BERNAIX est toujours joignable par courriel en cas de besoin.

Ces informations ont été transmises aux agents et aux étudiants. Elles sont également disponibles sur le site internet de l'école.

6. Décision d'une partie des représentants du personnel de ne pas siéger au CT

Gérald GRIBÉ tient à préciser qu'une partie des représentants du personnel au CT ont refusé de siéger à la présente réunion. Il respecte cette décision. Il rappelle que la décision de ces représentants s'inscrit dans un mouvement plus large qui consiste à manifester leur désaccord avec la politique de la tutelle.

Toutefois, il demande d'inscrire cette décision dans le compte-rendu de la réunion (cf. Annexe).

Caroline LECOURTOIS remercie les représentants du personnel présents aujourd'hui. Elle rappelle que l'objet de cette séance porte notamment sur les mesures de protection prises par l'établissement en cette période de crise sanitaire pour les personnels sur site. Il est important de distinguer les actions de contestation à l'encontre du ministère et les sujets qui concernent de la sécurité et la santé des personnels.

Virginia LAGUIA explique que les représentants du personnel présents ce jour respectent la décision de leurs collègues. Ils ont le droit de manifester leur mécontentement et de ne pas siéger. De cette manière, ils participent aussi à améliorer le fonctionnement de l'école.

Juan-Luis MORALES demande si l'administration centrale continue d'avancer sur les dossiers pendant la crise sanitaire.

Caroline LECOURTOIS répond qu'un CTM et un CHSCTM sont organisés chaque semaine à distance avec les représentants du personnel.

Un Plan de continuité d'activité a également été mis en place permettant d'identifier les missions essentielles.

Sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs 2020/2021, elle apporte les précisions suivantes : la campagne des mutations/détachements, qui devait avoir lieu courant mars et début avril, est reportée. Les comités de sélection devront se tenir à une date ultérieure (non connue à ce jour). Malgré cet aléa, le CPS-R avance sur la composition des comités de sélection afin de se tenir prêt dès un retour à la normale.

Pour rappel, 9 postes ont été obtenus cette année dans le cadre de la campagne de recrutement (1 poste de PROF et 8 postes de MCF).

Concernant les primo-entrants, la procédure Parcoursup se poursuit. Toutefois, les grandes écoles n'auditionneront pas les candidats cette année. La sélection se fera uniquement sur dossier. Une négociation est en cours avec Parcoursup pour autoriser les écoles à demander des éléments complémentaires aux candidats pour la phase de sélection des dossiers.

Sur le desserrement, elle précise que le dossier est pour le moment bloqué et elle espère que la situation s'améliora dans les prochains jours.

Virginia LAGUIA demande à Caroline LECOURTOIS si le ministère a répondu aux revendications des écoles, notamment sur l'insuffisance des moyens alloués, la vétusté du bâtiment, l'amiante, la fermeture de la bibliothèque.

Caroline LECOURTOIS répond que la nouvelle directrice de l'architecture, Aurélie Cousi et que le ministre de la culture, Franck Riester, ont adressé chacun un courrier aux directeurs des ENSA les informant qu'une inspection allait être menée prochainement dans les écoles par l'inspection générale des affaires culturelles et que les postes non encore publiés allaient l'être prochainement pour des recrutements rapides.

Pour l'instant, ces annonces n'ont pas été mises en œuvre.

Les membres du CA ont également adressé un courrier interministériel. Il reste sans réponse.

Enfin, concernant le problème d'amiante en salle 309, **Caroline LECOURTOIS** explique que la salle a été fermée avant la crise sanitaire. Philippe BOURDIER a pris contact avec des bureaux d'études pour demander des devis pour les travaux nécessaires au plus vite. Ce chantier est identifié comme prioritaire au sein de l'école.

Fin de la séance : 11h05

La présidente du CT

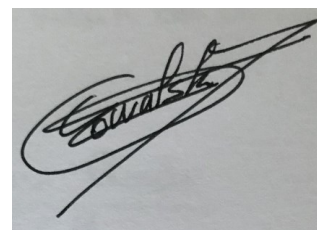
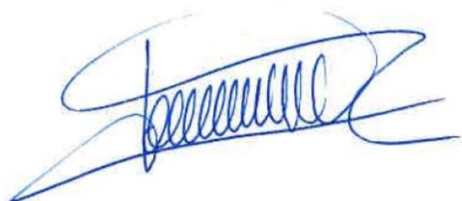
La secrétaire de séance

La secrétaire administrative

Caroline LECOURTOIS

Virginia LAGUIA

Amandine KOWALSKI



Annexe : Décision d'une partie des représentants du personnel de ne pas siéger à cette réunion

Lun 23/03/2020

Bonsoir Amandine

Bonsoir à toutes et tous ;

Je m'adresse à vous au nom des élus du C.T.

Nous avons bien reçu votre convocation pour le prochain CT du 25 mars

Nous vous rappelons que lors de nos derniers mails nous avons signifié que nous ne participerons plus au CT, dans l'attente des réponses nécessaires au bon fonctionnement des écoles d'architecture (budget , postes des agents administratifs , etc..) et en particulier de nos revendications liées au fonctionnement normal de notre école

Par ailleurs dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons les conditions des agents d'accueil se sont encore aggravées par le confinement de jour comme de nuit sur leurs postes de travail et soumis au risques de la transmission du virus COVID 19

Que ce CT soit sous forme dématérialisé n'en changera pas nos précédentes positions .

Au surplus, les agents administratifs devront se déplacer pour avoir accès à ces supports sous forme dématérialisés ce qui rajoute de la difficulté à la communication proposée.

Nous restons cependant ouvert aux prochaines convocations du C.T., si nous observons des propositions ou de nouvelles dispositions de fonctionnement de notre école et suite à la fin de la crise sanitaire

Bien à vous.

Pour les élus du C.T.
